CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E16240** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE

Siret : 384 329 512 00014

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210352500180

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 356206P1247000/001 432806/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 356206P1247000/001 432806/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : LECONTE ENNERY

CHEMIN DE L'HERMITAGE
95300 ENNERY

Téléphone : 09 67 38 80 21 **Fax :**

Portable : 06 84 59 13 99

Responsabilité légale :
LECONTE JEAN-FRANÇOIS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : bureau@entrepriseleconte.fr

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 327 514 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	15	18/06/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	5	08/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/05/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.